

**LA GREVE S'EST TERMINEE HIER SOIR**

# Les grévistes acceptent l'arbitrage pourvu que la commission ne soulève pas la question des finances de la ville et qu'elle destitue le triumvirat Tremblay-Mann-Bélanger — Promesse de M. Ernest Décary à Sa Grandeur Mgr Bruchési — Notes diverses.

La grève des quatre unions d'employés municipaux s'est terminée, hier soir, vers 9 heures: les grévistes ont accepté l'arbitrage, mais à la condition cependant que le directeur de la sûreté, son assistant et le chef du bureau des détectives seront mis au rancart.

Plusieurs personnages influents ont pris part aux dernières conférences qui ont amené la fin du différend, notamment S. G. Mgr Bruchési, sir Lomer Gouin, M. Martin, l'exécutif du Conseil des métiers et du travail et le comité conjoint formé au cours de la journée, au Board of Trade.

Les unionistes sont retournés à leurs postes, la nuit dernière, joyeux et contents de voir la tournure qu'ont prise les choses.

## MENACE DES ECHEVINS.

L'une des principales raisons qui ont engagé les grévistes à revenir sur leur décision est contenu, en partie dans la résolution suivante, que les échevins ont adoptée, hier après-midi, à un caucus qu'ils avaient convoqué à cette fin:

"Que le conseil réalisant la gravité de la situation causée par la grève des policiers, des pompiers et des employés du département de l'incinération, et désirant contribuer dans la mesure du possible au règlement de ce malheureux malentendu, profite de cette réunion d'urgence pour déclarer qu'il tranchera le budget pour l'année prochaine (1919) les salaires attachés aux positions suivantes:

"Directeur de la Sûreté Publique."

"Sous-directeur de la Sûreté Publique."

"Le Conseil étant d'opinion que ces deux positions sont inutiles et que le salaire qui y est attaché devrait être économisé."

Cette résolution signifie tout simplement l'abolition des charges que remplissent actuellement MM. Jos. Tremblay et Arthur Mann et le retour de l'ancien état de choses: séparation des deux services de la police et des incendies.

## M. DECARY PROMET.

Outre cette raison que nous venons de donner, il y en a une autre: celle du renvoi immédiat de MM. Tremblay, Mann et Bélanger. Ces trois fonctionnaires du service de la sûreté devaient quitter leur poste, hier soir, au moment même où les grévistes reprendraient le leur.

Les grévistes, comme le démontre une lettre écrite par M. Décary lui-même à S. G. Mgr Bruchési, ont eu la promesse que la commission destituera ces trois officiers. Sa Grandeur a donné connaissance de cette lettre à leur assemblée d'hier soir, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Le président de la commission, y lit-on, s'engage à renvoyer le directeur de la Sûreté, son assistant ainsi que le chef du bureau des détectives, pourvu que la grève cesse immédiatement.

## L'OEUVRE DES NEGOCIATEURS

Autorités religieuses et civiles, comme nous avons déjà dit, ont beaucoup contribué à faire cesser la grève. Mais les dernières démarches qui ont engagé les grévistes à

entrer en composition sont celles du Conseil des métiers et du travail et du comité conjoint composé de représentants des grandes institutions financières, industrielles et commerciales de la ville.

L'exécutif du Conseil des métiers et du travail, avait offert sa médiation aussitôt que la grève fut déclarée. A la suite d'entrevues que ses membres: MM. Foster, Gauthier, Mathieu et Franco, ont eue, hier, avec les commissaires et les exécutifs des unions, cette offre a été acceptée par les deux parties et a finalement conduit à l'acceptation de l'arbitrage.

A la réunion des principaux corps publics de Montréal qui avait eu lieu dans la matinée d'hier, au Board of Trade, quelqu'un avait suggéré de former un comité chargé d'entrer en négociations avec les exécutifs des unions; mais la majorité des membres de l'assemblée repoussa cette suggestion. Le comité fut formé quand même et, décida quelques heures plus tard, de passer outre à l'opposition manifestée au cours de la matinée et de commencer ses démarches auprès des commissaires et des grévistes. Le succès devait couronner leur efforts.

C'est donc grâce à ces deux groupes de médiateurs que les grévistes ont finalement consenti à tout soumettre à l'arbitrage.

## LES ECHEVINS AUX POSTES

Le premier soir de la grève, tous les échevins se sont rendus dans le poste de pompiers le plus important de leurs quartiers respectifs, accompagnés chacun de 200 à 300 propriétaires pour protéger la propriété contre les attaques des émeutiers.

Ils devaient répéter le même exploit, hier soir, si la grève n'avait pas pris fin.

## REPROCHES AUX COMMISSAIRES

Plusieurs membres du conseil reprochent aux membres de la commission administrative de ne pas les avoir consultés avant de forcer les unionistes à déclarer la grève.

"Il me semble, disait l'un d'entre eux, hier soir, que c'est nous, après tout, qui représentons les citoyens de Montréal."

## LES MILITAIRES VONT AU FEU

Les soldats chargés de protéger les casernes des pompiers ont éteint quatre incendies pendant la journée d'hier. Peu habitués au maniement des appareils, ils ne se sont servis que de boyaux. Fort heureusement le feu était de minime importance dans les quatre cas et il put être facilement contrôlé. Les militaires sont demeurés 22 heures aux casernes des pompiers et il n'y a eu aucun désordre durant ce temps.

## UNE GREVE DE SYMPATHIE

Si la situation s'était prolongée, on croit que les employés de la compagnie des tramways se seraient mis en grève par sympathie pour leurs camarades des services municipaux. A une assemblée tenue hier après-midi, les employés du tramway ont déclaré approuver les employés municipaux mais leur ont cependant conseillé de consentir à l'arbitrage.